



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 90294

Texte de la question

M. Gérard Menuel appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les évolutions incessantes des règles budgétaires qui définissent les relations entre l'État et les collectivités territoriales. Cette instabilité permanente génère une crainte qui ne met pas en situation favorable les collectivités territoriales, en particulier les communes et les intercommunalités, de planifier leur investissement. Le résultat de cette instabilité est patent, avec un fort recul des investissements portés par la maîtrise d'ouvrage communal, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'activité des bassins de vie, donc de l'emploi. Il attend du Gouvernement qu'il précise les mesures qu'il va mettre en place afin de renforcer la lisibilité dans le temps des dotations et autres dispositifs de soutien et de rassurer les acteurs publics de sa circonscription.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90294

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2015](#), page 7842

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)